

Communiqué de presse

23 décembre 2020 - N° 28

SCOR apporte son soutien à la science actuarielle avec l'attribution des prix de l'actuariat dans cinq pays en 2020

Chaque année depuis 1996, SCOR récompense les meilleurs travaux de recherche dans le domaine de l'actuariat en attribuant des prix dans plusieurs pays à travers le monde. Ces prix ont pour but de promouvoir le développement de la science actuarielle, d'encourager la recherche dans ce domaine et de contribuer à faire progresser la connaissance et la gestion des risques. Les prix de l'actuariat SCOR constituent un gage d'excellence dans le secteur de l'assurance et de la réassurance. En France, le prix SCOR de l'actuariat est financé par la Fondation d'entreprise SCOR pour la Science.

Les jurys des prix SCOR de l'actuariat sont composés de chercheurs et de professionnels de l'assurance, de la réassurance et de la finance mondialement reconnus. Les lauréats sont sélectionnés en fonction de leur maîtrise des concepts actuariels, de la qualité des instruments d'analyse qu'ils utilisent et de l'originalité de leurs travaux en matière d'avancée scientifique et d'application possible aux métiers de la gestion des risques.

En 2020, SCOR a décerné les prix de l'actuariat dans cinq pays : en Suède (le 9 octobre), en Allemagne (le 11 novembre), au Royaume-Uni (le 26 novembre), en France (le 10 décembre) et en Italie (le 18 décembre).

Denis Kessler, président et directeur général de SCOR, déclare : « *Depuis plus de vingt ans, les prix SCOR de l'actuariat récompensent chaque année des travaux originaux menés par de jeunes actuaires du monde entier. Le groupe SCOR est fier de soutenir activement de nouvelles réflexions sur l'analyse et la gestion des risques tout en favorisant l'émergence et la reconnaissance de jeunes talents. Ces prix témoignent de notre engagement de long terme en faveur de la recherche et s'inscrivent dans le cadre de l'action de la Fondation d'entreprise SCOR pour la Science.* »

*

* *

Communiqué de presse

23 décembre 2020 - N° 28

Présentation des lauréats 2020 des prix SCOR de l'actuariat

Le 9 octobre en Suède, Svein Børre Solvang, directeur général de SCOR Sweden Re, et Erik Havreng, de l'Association des actuaires suédois, ont remis le prix de l'actuariat pour la Suède lors du webinaire de la conférence annuelle de SCOR Sweden Re. Le prix 2020 a été attribué à **Sandra Brännstam**, consultant à EY, pour son mémoire « *Calibration of SCR according to the standard formula applied on Swedish population data - based on Lee Carter modeling* » (Calibration du SCR selon la formule standard appliquée à la population suédoise, basée sur une approche de Lee-Carter).

Le 11 novembre en Allemagne, Frieder Knüpling, Chief Risk Officer de SCOR, a remis les prix de l'actuariat pour l'Allemagne lors d'une cérémonie virtuelle. Les lauréats 2020 sont **Dr. Martin Bladt** de l'Université de Lausanne, pour son mémoire « *Statistics of extremes, matrix distributions and applications in non-life insurance modeling* » (Théorie des valeurs extrêmes, distributions matricielles et applications en assurance non-vie), **Bassant Abed** de l'Université technique de Munich, pour son mémoire « *Customer Churn Prediction in the Insurance Sector Using Machine Learning Methods* » (Prédiction des taux de résiliation dans le secteur de l'assurance à l'aide de méthodes de Machine Learning), et **Dr. Johannes Schupp** de l'Université d'Ulm, pour son mémoire « *Trend Processes in Mortality Models and Management of the Longevity Risk* » (Analyse de tendances dans les modèles de mortalité et gestion du risque de longévité).

Le 26 novembre au Royaume-Uni, le jury du prix de l'actuariat pour le Royaume-Uni, présidé par Andrew Smith, Professeur assistant à la School of Mathematics and Statistics, University College Dublin, s'est réuni virtuellement pour désigner le lauréat. Le prix 2020 a été attribué à **Maximilian Moriarty** de l'University College Cork, pour son mémoire « *A Mortality Experience Study for Evaluating the Longevity Risk of an Annuity Product* » (Etude d'expérience estimant le risque de longévité afférent à un produit de rentes viagères), supervisé par Linda Daly.

Le 10 décembre en France, Denis Kessler, Président et directeur général de SCOR, et André Lévy-Lang, Président de la Fondation d'entreprise SCOR pour la Science, ont remis les prix 2020 pour la France pendant un colloque virtuel, organisé en partenariat avec l'Institut des actuaires. **Hamza Hanbali**, de l'Université Catholique de Louvain, a reçu le Prix des Jeunes Docteurs pour sa thèse « *Systematic Risk in Long-Term Insurance Business* » (Risque systémique attaché aux produits d'assurance de long-terme). Le Prix des Jeunes Actuaires a été remis à **Dimitri Delcaillau** de l'Euro-Institut d'Actuariat Jean Dieudonné (EURIA) pour son mémoire « *Contrôle et Transparence des modèles complexes en actuariat* ». **Clara Adiceom**, de l'ESSEC Business School, a obtenu une mention spéciale pour son mémoire « *Optimisation de la stratégie de majoration des primes de contrats d'assurance habitation au terme* ».

Le 18 décembre en Italie, le président du jury, le professeur Nino Savelli, de l'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, et Alessandra Zorza, Market Manager à SCOR Global Life, ont remis les prix 2020 pour l'Italie lors d'une cérémonie virtuelle. Les prix ont été remis à **Stefano Cotticelli** et **Alberto Zanotto**, tous deux de l'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, pour leurs thèses respectives : « *Market and non-life premium risk in a dynamic insurance portfolio* » (Primes de risque et primes de marché dans un portefeuille dynamique d'assurance non-vie) et « *Optimal reinsurance treaties: assessment of capital requirement and profitability for a multi-line insurer* » (Optimisation de la stratégie de réassurance : Evaluation de l'exigence en capital et de la rentabilité pour un assureur multi-branche).



The Art & Science of Risk

Communiqué de presse

23 décembre 2020 - N° 28

Contacts

Presse

+33 (0)1 58 44 76 62
media@scor.com

Relations Investisseurs

Olivier Armengaud
+33 (0)1 58 44 86 12
oarmengaud@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document d'enregistrement universel 2019 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 13 mars 2020 sous le numéro D.20-0127 (le « Document d'enregistrement universel »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».